

**Zeitschrift:** Bulletin généalogique vaudois

**Herausgeber:** Cercle vaudois de généalogie

**Band:** 2 (1989)

**Rubrik:** Généalogie... et modestie

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Généalogie ... et modestie

Ces réflexions sont tirées de l'ouvrage du pasteur Pierre LEUBA, Familles de la région de Cossonay, (Ed. Venoggiennes, Cossonay, 1953) t. I, p. 7-12.

La tâche d'un généalogiste est difficile et ingrate pour deux raisons. La première est d'ordre psychologique. La seconde est du domaine de la documentation.

L'histoire, qui certes tient compte des traditions, vient souvent détruire des légendes généralement flatteuses auxquelles on croyait fort et ferme : sous les masques et les fards des "on dit" qui se sont transmis à travers les générations, elle cherche à découvrir la réelle figure des faits. On n'aime guère ce qui démolit les illusions.

D'innombrables Vaudois, qui répètent pourtant le refrain : "Il n'y en a point comme nous !" (ce qui est un travers commun à toute l'humanité), se font une gloriole de n'être pas Vaudois d'origine. On dirait que seuls valent quelque chose ceux qui viennent d'ailleurs. Récemment encore, quelqu'un affirmait au signataire de ces lignes : "Nous sommes des réfugiés huguenots à la suite de la Révocation de l'Edit de Nantes"; or la famille à laquelle il appartient est connue d'une façon ininterrompue dans son village depuis 1543, alors que la Révocation ne date que de l'an 1685 ! D'autres disent : "Nous sommes des Savoyards". Cela prouve-t-il qu'à un moment donné, l'un des ancêtres ait traversé le lac pour habiter la localité du pied du Jura où ses descendants vivent encore aujourd'hui ? Pas du tout : cela veut dire simplement - si c'est confirmé par un document - que la famille demeurait déjà dans notre région avant le régime bernois instauré en 1536; il ne faut pas oublier que les deux rives du lac Léman et leur arrière-pays faisaient alors également partie de la Savoie, sinon de quelque seigneurie plus ou moins indépendante. Bien sûr, dans nos recherches, nous avons découvert quelques familles de réfugiés, par exemple les Clément de Cuarnens et L'Isle, venus à l'époque des guerres civiles qui suivirent le massacre de la Saint-Barthélémy en 1572; les Vial et les Canac de Mauraz, les Baridon de Mont-la-Ville, les Arnaud de La Praz, arrivés après la Révocation de 1685. Mais la presque totalité des familles de la région sont des autochtones, si l'on peut dire, issus de la terre qu'ils font vivre et dont ils vivent depuis des siècles. Les Paley de la Bovettaz à Puidoux,

dont des descendants vivent encore aujourd'hui sur le sol que travaillaient déjà leurs ancêtres du XIIe siècle; les Gautier de Cuarnens, établis dans le village dès avant 1300, n'ont-ils pas droit à autant de quartiers de noblesse que ceux qui peuvent se prévaloir d'un certificat de réfugiés ou d'immigrés ?

D'autre part, les recherches généalogiques peuvent heurter le sentiment, hélas ! trop humain, de l'orgueil. On voudrait, tous et chacun, être le représentant de la branche aînée; on voudrait même qu'il n'y eût aucune parenté avec telle ou telle branche qui a moins bien réussi et sur laquelle on trouve quelques fruits secs ou gâtés. Il va sans dire que nous, nous descendons directement de la cuisse de Jupiter, tandis que les autres ne valent guère mieux que le restant de la colère de Dieu. Il faudrait peu de chose pour nous inciter à publier un de ces avis qu'on lit parfois dans les journaux : X.X. tient à faire savoir qu'il n'a rien de commun avec X.X. dont le nom a été mentionné récemment. Qu'on a donc de la peine à répondre affirmativement et de bon coeur aux questions posées par l'un des prophètes bibliques :" N'avons-nous pas tous un même père ? Un même Dieu ne nous a-t-il pas créés ?"

De plus, ou voudrait n'avoir que des ancêtres de qualité, et de première qualité. Mais voici que les recherches de la petite histoire révèlent parfois des faits moins glorieux. Certains titres, en apparence magnifiques, marquent des fonctions plus modestes qu'on ne l'avait imaginé : le "gouverneur" d'un village n'était qu'un syndic-boursier; le "châtelain" n'était pas un noble seigneur, mais le président du petit tribunal local, etc. Certes, il s'agit là de fonctions honorables qui n'étaient pas confiées au premier venu; toutefois elles ne suffisent pas à justifier les plumes de paon dont on a vite tendance à se parer. Et puis, comme on découvre bientôt les faiblesses et parfois les fautes de tel ou tel ancêtre : ne parlons pas des mariages que des amoureux trop empressés ont dû conclure à la précipitée ! Mais voici un bonhomme - si l'on peut employer ce terme - qui eut maille à partir avec la justice; en voilà un autre qui avait voulu prendre la place de régent d'école : on avait dû la lui refuser et pour le consoler, on lui avait confié la garde des troupeaux, mais l'année suivante, on constate qu'il n'était pas même capable de garder les chèvres !

Dans l'ensemble, on peut dire qu'il ne s'agit là que de cas exceptionnels; en général, on discerne dans l'histoire des familles une réconfortante

fidélité aux meilleurs principes. Les recherches généalogiques doivent contribuer à développer deux sentiments : d'une part, la reconnaissance envers nos devanciers, parce que nous bénéficions de ce qu'ils ont été et de ce qu'ils ont fait; d'autre part le désir de laisser nous-mêmes à nos descendants la trace utile et digne de respect, de notre passage sur la terre.

Dans les pages qui suivront, nous respecterons le vieil adage : "Des morts, on ne dit que du bien"; nous nous souviendrons que nous sommes tous plus moins "gatolliau", ce qui veut dire chatouilleux (d'où vient le nom des Gatoillat) et nous ne mettrons en relief que les côtés les plus lumineux et les plus plaisants.

Ce que nous venons de dire appelle encore quelques remarques sur le sens et l'orthographe des noms de famille. A cet égard aussi, la sensibilité est grande. Il est évidemment fâcheux de s'appeler Cocu, Cochon ou Cretin; on préfère de beaucoup s'appeler Gentil, Bonfils ou Blondel. Mais qu'importe le nom à nous imposé par l'hérédité et par l'état-civil, pourvu que l'on s'efforce de le faire respecter.

Les gens qui ont des noms commençant par un article (le, la, de, du, des) ont de la chance : s'appuyant même sur des inscriptions dans les registres paroissiaux, ils peuvent s'annoblir à bon compte. Mais les du Mur, les du Pont, les du Ruz n'ont en général pas gagné leur particule, avec valeur nobiliaire, lors des Croisades. Leur nom vient de ce qu'ils habitaient, probablement, près d'un mur d'une cité, près d'un pont ou d'un ruisseau. Les Ducimetière n'ont jamais régné sur le royaume des morts (le nom de certains d'entre eux est tout simplement la traduction de l'allemand Kirch-hoffer), pas plus que les Duchat de Cossonay ne descendant du schah de Perse. Le soussigné n'a aucune envie de demander l'autorisation d'écrire son nom : L'Euba, ou mieux encore L'Heuba; tant pis si son ancêtre qui a transmis à ses descendants ce patronyme n'était autre chose, dans ses montagnes neuchâteloises, qu'un chasseur de "leus" et de "leuves", de loups et de louves. Pour montrer jusqu'où peut aller la vanité, citons un exemple - en changeant les noms pour ne pas nous attirer de procès ! Un ministre du St-Evangile avait reçu de ses pères le nom d'Armand Dupoirier; mais sa mère ou sa grand-mère portait (ce qui n'était pas un titre de noblesse, mais un nom de provenance) le nom de "St-Livres". Comme il était tentant d'imprimer sur sa carte de visite : "Armand Dupoirier de St-Livres", et

finalement "A. de St-Livres"!. Il ne manque plus qu'un titre de comte ou de marquis : mais l'homme a-t-il beaucoup plus de valeur personnelle pour tout cela ?

Nous avons entendu un Dajos de Cuarnens supposer que sa famille venait de la ville espagnole, inexistante pourtant, d'Ajos. Cela vaut-il mieux que d'être un descendant d'une des plus vieilles familles du village ? Du reste, cette étymologie fantaisiste repose en partie sur l'idée que le nom doit se prononcer Darhoze, alors qu'en fait il se prononçait "Dage", comme l'écrivent souvent les anciens registres de procès-verbaux et de comptes de la commune.

Si les Chapuis de certaines communes n'aiment pas qu'on orthographie leur nom avec deux "pp", ceux de Cuarnens, comme ceux de la paroisse de St-Saphorin, s'estiment lésés quand on les prive d'un de leurs "pp". Nous ne sommes pas boîteux, disent-ils; nous marchons sur deux "pé" ! Et cependant, jadis, on rencontre dans les registres le nom écrit assez fréquemment "Chapuis" et même "Chapuy". De même, la plus extrême fantaisie règne dans l'écriture du nom des Gleyre de Chevilly et beaucoup d'autres encore.

Les armoiries ne sont pas, à proprement parler, du domaine de la généalogie. Nous ne voulons pas entrer dans cette chasse gardée, et nous nous contenterons de conseiller prudence et modestie aux amateurs de ce genre de tableaux ou de plats. Les plus authentiques sont généralement les plus simples, et proviennent par exemple d'un sceau ou cachet utilisé il y a plus ou moins longtemps par un membre de la famille qui fut notaire, secrétaire de commune, etc., ou bien d'un motif sculpté sur la porte ou sur le bahut ou sur le fer à gaufres ou sur la plaque d'un foyer. Si les armoiries que s'attribuent certains Leuba portent un loup, c'est à cause du sens probable du nom, mais cela ne signifie pas que leurs ancêtres aient été des frères de lait des fondateurs de la Ville Eternelle, nourris pas la légendaire louve romaine; si l'on y trouve des fleurs de lis, ce n'est pas qu'il faille rechercher la moindre parenté avec la famille des rois de France ou de quelque prince d'Italie : les fleurs de lis étaient souvent un des signes utilisés par des marchands d'épices !

Mais nous en avons assez de jouer le rôle de dégonfleur de baudruches et d'escamoteur d'illusions. Nous ne tenons pas à nous faire des ennemis.

Nous voudrions tout au contraire faire plaisir à chacun, en rendant hommage aux gens d'autrefois et en contribuant à maintenir et à développer la piété familiale et le respect des traditions. Nous souhaiterions remplir, pour une très modeste part, la mission dévolue par la Bible à l'un des prophètes : "Il ramènera le cœur des pères vers leurs enfants, et le cœur des enfants vers leurs pères".